




# Réunion d'information Orientation et DNB

30 mars 2026



- « Parcours Orientation »
  - Stage d'observation en milieu professionnel
    - ✓ 1 période de stage pour les élèves de 3<sup>ème</sup> générale : 18 au 22 mai
    - ✓ 2 périodes de stage pour les élèves de 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers : 11 mai au 22 mai et 07 au 11 septembre
    - ✓ 3 périodes de stage pour les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA : 11 mai au 22 mai, 20 juillet au 31 juillet et du 21 septembre au 02 octobre
  - Rencontres avec la PSY-EN en charge de l'orientation
  - Entretien Personnalisé d'Orientation
  - Echanges avec le professeur principal, les enseignants, l'équipe de direction
  - Sites académiques et nationaux (CIO, Vice-rectorat, ONISEP...)
  - Site du collège (rubrique « orientation »)
- 

## 2 VOIES D'ORIENTATION

### 1- La voie Générale et Technologique

↳ La 2<sup>nde</sup> générale et technologique

### 2- la voie Professionnelle

↳ La 2<sup>nde</sup> professionnelle

↳ La 1<sup>ère</sup> année de CAP

## 1<sup>er</sup> trimestre

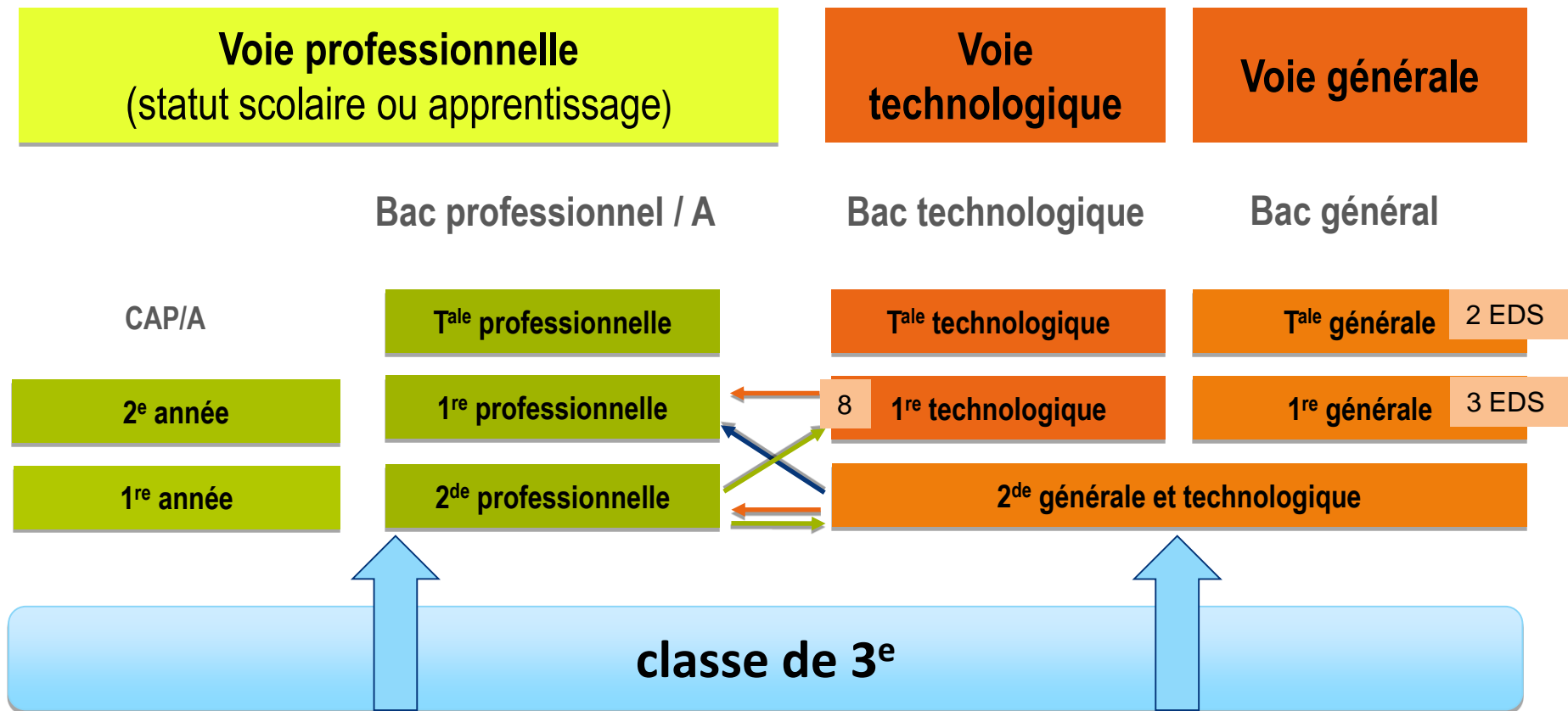
- Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

## 2<sup>e</sup> trimestre

- Entretiens personnalisés d'orientation (du 16 au 28 juillet)
- Intention provisoire d'orientation de la famille (CAP, Bac pro ou 2<sup>nd</sup>e générale) exprimées sur la fiche de dialogue (au plus tard le 04 août).  
Avis provisoire du conseil de classe sur ces intentions.

## 3<sup>e</sup> trimestre

- Choix définitifs d'orientation et dossier de demande d'affectation dans un établissement renseigné par la famille (3 vœux maximum)
- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre et décision du chef d'établissement.
  - Si accord avec la famille : validation et décision d'orientation définitive.
  - Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement,
  - Si le désaccord persiste : possibilité de saisine de la commission d'appel.



# La voie professionnelle

### Durée

- ↘ CAP en 2 ans
- ↘ Bac pro 3 ans (poursuite possible en BTS)

### Statut

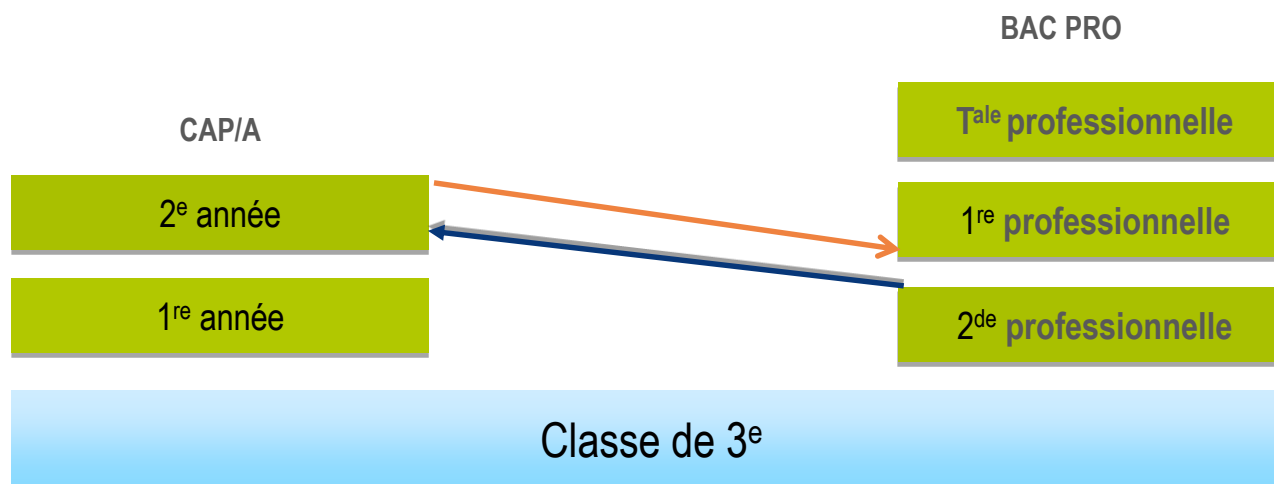
- ↘ scolaire : **élève** au lycée
- ↘ salarié : **apprenti-e** en alternance entre CFA et entreprise

### Programme

- ↘ Plus de **cours généraux**, en relation avec le métier
- ↘ Plus de la moitié de l'emploi du temps en **cours techniques et professionnels** (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels) grâce à la co-animation des professeurs (67%).

**CAP = premier niveau de qualification pour l'emploi**

- ↳ Passage possible de 2<sup>de</sup> pro à 2<sup>e</sup> année de CAP
- ↳ À l'issue du CAP, la poursuite possible en 1<sup>re</sup> pro



## Durée

**Bac pro** : au moins **5 mois ½** en 3 ans

**CAP** : au moins **3 mois** en 2 ans

## Organisation

→ **Rechercher** une entreprise avec un cv, lettre de motivation.

→ **Faire son stage** avec tutorat dans l'entreprise

→ Suivi assuré par le lycée pendant le stage et **rapport à rendre (pris en compte pour obtenir le diplôme)**



### Démarche

- Retirer un dossier au point A rue de Verdun (Nouméa)
  - Passer des épreuves de français et de maths, et un entretien de motivation.
- Si tout se passe bien,
- Rechercher une entreprise d'accueil
  - Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

### Durée

Cursus complet ou partiel, selon le parcours antérieur

### Lieu

Cours en CFA (CFA de la CMA ou du CCI), en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur


### Conditions

Avoir au minimum 16 ans (demande de dérogation si – de 16 ans)

### Rémunération

Selon l'âge et l'année d'étude.

# **La voie générale & technologique**

- Test numérique de positionnement dès la rentrée (Français et mathématiques).
  - Accompagnement personnalisé tout au long de l'année suivant les besoins des élèves.
  - Accompagnement au choix de l'orientation.
  - Choix pour le dernier conseil de classe entre la 1<sup>ère</sup> générale ou la 1<sup>ère</sup> technologique.
  - Choix de 3 spécialités pour la classe de 1<sup>ère</sup> générale
- 

## Enseignements communs

- Français ► 4h
- Histoire-géographie ► 3,5h
- **Éléments Fondamentaux Culture Kanak : ► 0.5h**
- **LVA et LVB (étrangère ou de Pays) ► 6h**
- Sciences économiques et sociales ► 1h30
- Maths ► 4h
- Physique-chimie ► 3h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ► 1h30
- EPS – Éducation physique et sportive ► 2h
- EMC – Enseignement moral et civique ► 0.5h
- Sciences numériques et technologie ► 1h30
- **Accompagnement personnalisé ► 1h**
- Accompagnement au choix et à l'orientation ► 1h30

En rouge spécificités calédoniennes

## Enseignements optionnels (0 ou 1 ou 2 si LCA)

### ↘ Enseignement général au choix ► 3h

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre
- LV C étrangère ou régionale
- Langues et Cultures de l'Antiquité (grec ou latin)
- Éducation Physique et Sportive
- Écologie, agronomie-territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*)

### ↘ Enseignement technologique au choix

- Management et gestion ► 1h30
- Santé et social ► 1h30
- Sciences et laboratoire ► 1h30
- Biotechnologies ► 1h30
- Sciences de l'ingénieur ► 1h30
- Création et innovation technologique ► 1h30
- Création et culture – design ► 6h
- Atelier artistique ► 2h

### Enseignements communs

- Français ► 4h
- Mathématiques ► 3h
- Histoire-géographie: ► 3h
- LVA et LVB (étrangère, dont obligatoirement l'anglais) ► 5h
- Éducation Physique et Sportive ► 2h
- Sciences ► 3h
- Enseignement Moral et Civique ► 0,5h
- Economie et gestion hôtelière ► 2h
- Sciences et technologies des services ► 4h
- Sciences et technologies culinaires ► 4h
- Stage en milieu professionnel ► 4 semaines

### Enseignements optionnels (0, 1 ou 2)

- Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/  
Musique/histoire des arts/théâtre) ► 3h
- Langue vivante C (étrangère ou régionale) ► 3h
- Langue des Signes Française ► 3h
- Éducation Physique et Sportive ► 3h
- Atelier artistique ► 2h

## 👉 La 2<sup>nde</sup> passerelle (Do Kamo)

- ✓ **Public concerné** : élèves de 3<sup>ème</sup> générale ayant des fragilités dans certaines matières, et désirant poursuivre leur scolarité en 2<sup>nde</sup> GT.
- ✓ **Objectifs** : Consolider les fondamentaux du collège, se préparer à la 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique, construire son projet scolaire, s'intégrer à la vie lycéenne et éviter le doublement d'une classe.
- ✓ **Conditions d'accès** : Etude par une commission du dossier de chaque candidat. Pour constituer le dossier : une lettre de motivation du candidat et les bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres.

## 👉 Discipline Non linguistique ou Sections de Langues Orientales (SELO)

- ✓ **Public concerné** : Elèves de 3<sup>ème</sup> générale ayant un très bon niveau en langues vivantes.
- ✓ **Objectifs** : Développer leurs compétences en langues vivantes et leur connaissance de la culture des pays étrangers.
- ✓ **Conditions d'accès** : Etude par une commission du dossier de chaque candidat.

## 👉 Section Internationale Australienne (SIA) – Lycée Dick Ukeiwë et La Pérouse

- ✓ **Public concerné** : Elèves présentant d'excellentes aptitudes générales en anglais (4h en +)
- ✓ **Objectifs** : Parfaire leurs compétences langagières en anglais, valence australienne, et d'approfondir leurs compétences culturelles, historiques et géographiques sur l'Australie.
- ✓ **Conditions d'accès** : Tests d'admission (épreuves écrite et orale).

## Options de 2de

### Spécifiques

- ✓ Santé et Social 1h30
- ✓ Management et gestion 1h30

### Sur 3 ans

- LVC Drehu 3h
- Langues et cultures de l'antiquité 1h30
- Discipline non linguistique H/G ou P/C en anglais 1h
- Arts plastiques 1h30
- EPS 3h

**Section Internationale Australienne** 4h



## Langues Vivantes B

- ✓ Espagnol, Japonais
- ✓ Drehu, Nengone

## Bac Général

### Enseignements De Spécialité

Les 7 communs +

- ✓ Histoire des arts
- ✓ Numérique et Sciences Informatiques
- ✓ Littératures, Langues et Culture de l'Antiquité

## Bac Technologique ST2S

### Bac Technologique STMG

- ✓ Ressources Humaines et Communication
- ✓ Mercatique
- ✓ Gestion et finance
- ✓ Système d'Information et de gestion

## Options de 2de

### Spécifiques non notées

- Club robotique 1h30
- Club des « Manager » 1h30
- Classe « défense » 1h

### Sur 3 ans

- ✓ Discipline non linguistique H/G en anglais 1h



## Langues Vivantes B

- ✓ Espagnol, Japonais,
- ✓ Drehu, Nengone

## Bac Général Enseignements De Spécialité

Les 7 communs +

- ✓ Sciences de l'Ingénieur
- ✓ Numérique et Sciences Informatiques

## Bac Technologique STI2D

- ✓ Architecture et construction
- ✓ Systèmes d'Information et Numérique

## Bac Technologique STMG

- ✓ Ressources Humaines et Communication
- ✓ Mercatique

**Les procédures**


**Le calendrier**

# Collège de Normandie

## Orientation -> La fiche dialogue

A compléter par les familles avant les conseils de classe du deuxième et du troisième trimestre (phases provisoire **04/08** et phase définitive **20/11**)

↳ Si désaccord, entretien avec le chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel

 <p>RENTREE 2020 - Académie de NOUVELLE CALEDONIE</p> <p><b>FICHE DE DIALOGUE<sup>1</sup></b> pour l'orientation à l'issue de la <b>CLASSE DE TROISIEME</b></p>	
<b>ÉTABLISSEMENT</b> COLLEGE DE NORMANDIE COLLEGE-UPI-SEGPA DE NORMANDIE BP1746 - 98874 Pont des Français Rue Georges LEQUES 98874 Nouméa Téléphone : 413250 Télécopie : 413251	
<b>IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE</b> Numéro d'identifiant : 080465319GB Sexe : FEMININ Nom Prénom de l'élève : CHARREL Maëlle Date de naissance : 10/10/2005 Professeur principal : Classe fréquentée : 302 Représentant légal 1 : ALLEGRET Maud Représentant légal 2 : CHARREL Nicolas	
<b>1<sup>er</sup> SEMESTRE ou 2<sup>e</sup> TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation</b> Nous souhaitons pour la rentrée prochaine : <b>Le passage en :</b> <i>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)</i> <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> générale et technologique ou en 2 <sup>ème</sup> spécifique Vous pouvez préciser les enseignements optionnels ou, pour la seconde spécifique, la spécialité : EO1/spécialité : ..... EO2 : ..... <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers : ..... <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année de CAP <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité : ..... À ..... le ..... Signature du représentant légal 1 : ..... Signature du représentant légal 2 : ..... À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....	

<sup>1</sup> Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

<b>CHARREL Maëlle</b> Classe fréquentée : 302	
<b>1<sup>er</sup> SEMESTRE ou 2<sup>e</sup> TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION</b> <i>Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille</i> <b>Le passage en :</b> • 2 <sup>ème</sup> générale et technologique ou en 2 <sup>ème</sup> spécifique <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve Enseignements optionnels conseillés - EO1 : ..... EO2 : ..... • 2 <sup>ème</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve Spécialité ou famille de métiers conseillée : ..... • 1 <sup>ère</sup> année de CAP <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve Spécialité conseillée : ..... Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille : ..... Spécialité/EO : ..... Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles : ..... <b>Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre.</b>	
<b>RETOUR DE LA FAMILLE</b> J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. À ..... le ..... Signature du représentant légal 1 : ..... Signature du représentant légal 2 : ..... À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....	
<b>2<sup>e</sup> SEMESTRE ou 3<sup>e</sup> TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)</b> Nous demandons pour la rentrée prochaine : <b>Le passage en :</b> <i>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)</i> <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> générale et technologique ou en 2 <sup>ème</sup> spécifique Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité : EO1/spécialité : ..... EO2 : ..... <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers : ..... <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année de CAP <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité : ..... À ..... le ..... Signature du représentant légal 1 : ..... Signature du représentant légal 2 : ..... À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....	

<b>CHARREL Maëlle</b> Classe fréquentée : 302	
<b>2<sup>e</sup> SEMESTRE ou 3<sup>e</sup> TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE</b> <i>Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille</i> <b>Le passage en :</b> • 2 <sup>ème</sup> générale et technologique ou en 2 <sup>ème</sup> spécifique <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Enseignements conseillés - EO1 : ..... EO2 : ..... • 2 <sup>ème</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Spécialité ou famille de métiers conseillée : ..... • 1 <sup>ère</sup> année de CAP <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Spécialité conseillée : ..... Observations du conseil de classe : ..... <input type="checkbox"/> Dispositif de mise à niveau conseillé Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille : ..... Spécialité/EO : ..... À ..... le ..... Signature du chef d'établissement	
<b>RÉPONSE DE LA FAMILLE</b> <input type="checkbox"/> Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante : ..... Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement. <input type="checkbox"/> Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement Téléphone : 413250 avant le ...../...../..... À ..... le ..... Signature du représentant légal 1 : ..... Signature du représentant légal 2 : ..... À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....	

### IMPORTANT

1- Lors du conseil de classe du troisième trimestre, le Directeur d'établissement (ou son représentant) veillera à se prononcer sur l'ensemble des voies d'orientation.

2- La décision d'orientation porte uniquement sur les voies d'orientation (2nde GT, 2nde pro., 1ère année de CAP). La décision d'orientation ne peut porter sur la spécialité qui reste du choix de la famille. En cas de désaccord sur la décision d'orientation, la famille peut faire appel et dispose d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification de décision. En cas d'appel, le Directeur d'établissement transmet à la commission d'appel les décisions motivées et les éléments susceptibles d'éclaircir cette instance. Les décisions prises par la commission d'appel sont définitives.





# Collège de Normandie

## Cas particuliers

Formation d'accueil	Lieu d'accueil	Fonctionnement de l'affectation
2GT – Création et Culture Design	Lycée Jules Garnier	Pas de sectorisation, recrutement sur commission
2GT – Section Internationale Australienne (SIA)	Lycée Dick Ukeiwë Lycée la Pérouse	Pas de sectorisation, recrutement sur tests
2GT – Sports à horaires aménagés (CHAM)	Lycée Blaise Pascal Lycée Dick Ukeiwë Lycée Jules Garnier Lycée la Pérouse	Pas de sectorisation, recrutement sur commission en lien avec la DJSNC
2GT – Passerelle	Lycée Do Kamo	Pas de sectorisation, recrutement sur commission
2GT STHR	Lycée Escoffier (LPCH)	Affectation sur barème, pas de sectorisation
2GT agricole	Lycée de Pouembout	Affectation sur barème, pas de sectorisation

## Résultats officiels de l'affectation à l'issue du 1<sup>er</sup> tour

- ✓ **Vendredi 11 décembre** (à l'issue de la dernière épreuve du DNB)

Pensez à vous rendre disponibles dans les jours qui suivent pour procéder à l'inscription au lycée.

## Pour la voie professionnelle :

- ✓ **Si pas d'affectation au 1er tour**-> 2<sup>ème</sup> tour d'affectation sur places vacantes
- ✓ **Si pas d'affectation au 2<sup>ème</sup> tour**-> 3<sup>ème</sup> tour d'affectation sur places vacantes à la rentrée de février 2027.

## Sectorisation :

- ✓ Le lycée Dick Ukeiwë et le lycée du Mont-dore sont les lycées de secteur du collège
- ✓ Pas de sectorisation pour les lycées professionnels



Collège de Normandie

Le (nouveau)  
Diplôme National du Brevet  
**DNB**



- ↳ A la fin de son année de 3<sup>ème</sup>, une étape importante attend les élèves de 3<sup>ème</sup> : le Diplôme National du Brevet

À partir de la session 2026

RÉUSSIR  
AU COLLÈGE

## ÉLÈVES DE 3<sup>e</sup> : TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU BREVET

### Objectifs



**MIEUX PRENDRE  
EN COMPTE**  
le travail et les  
progrès durant  
l'année de 3<sup>e</sup>

+

**ÉVALUER**  
chaque élève  
au plus près  
de son niveau

+

**REDONNER  
TOUTE SA  
VALEUR**  
au diplôme



## CE QUI CHANGE EN 2026

### Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie comme suit :

**40%**  
pour le  
contrôle  
continu



**60%**  
pour les  
épreuves  
terminales

### Calcul du contrôle continu

Le contrôle continu correspond à la **moyenne\* des moyennes annuelles de toutes les matières obligatoires de 3<sup>e</sup>** (coefficient 1 pour chacune d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, **les points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu**, sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

\* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant, proposer une évaluation de remplacement.



Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir **une moyenne finale au moins égale à 10/20.**








**Le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en seconde**, qui continue d'être décidé en conseil de classe.





## LES ÉPREUVES TERMINALES

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
 Français	3 h	2	1 <sup>re</sup> partie : • Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) • Dictée 2 <sup>de</sup> partie : • Rédaction
 Mathématiques	2 h	2	1 <sup>re</sup> partie : • Exercices sur les automatismes, sans calculatrice 2 <sup>de</sup> partie : • Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement
 Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	• Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit • Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
 Sciences	1 h	2	• Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
 Épreuve orale	15 min. si entretien individuel 25 min. si entretien collectif	2	• Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs • Évaluation de la qualité de l'expression orale

\* Depuis juin 2025, le brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), mais les deux matières restent regroupées au sein de la même épreuve d'une durée de deux heures.

**Tous les élèves en situation de handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.



Les notes obtenues à chaque épreuve permettent de constituer la **moyenne des épreuves terminales**.



# L'épreuve orale

2 possibilités :



**Individuellement**

5 minutes de présentation  
10 minutes d'échanges avec le jury



**En groupe (2 à 3 élèves)**



10 minutes de présentation  
15 minutes d'échanges avec le jury

Choix du candidat :

- Parcours artistique et culturel
- Parcours santé
- Parcours avenir
- Parcours citoyen
  
- EPI



## **Au collège de Normandie :**

### **Pour informer et aider les élèves et les familles :**

- ↘ Un livret 4 pages diffusé aux élèves (contenu de l'épreuve, liste des sujets, barème ...)

### **Choix du sujet présenté :**

- ↘ Un document à compléter avec retour signé par les parents au plus tard le **06 août**

### **Pour accompagner les élèves :**

- ↘ Un enseignant « tuteur », fonction du sujet choisi, à solliciter à la demande



## GRILLE DES MENTIONS

**ASSEZ BIEN**

pour une  
moyenne au  
moins égale  
à 12/20

**BIEN**

pour une  
moyenne au  
moins égale  
à 14/20

**TRÈS BIEN**

pour une  
moyenne au  
moins égale  
à 16/20

**TRÈS BIEN avec les  
félicitations du jury**

pour une moyenne  
au moins égale  
à 18/20



## **Calendrier 2026, collège de Normandie**

- ↳ À partir d'avril, inscription des élèves au DNB
- ↳ 01 et 02 septembre, DNB écrit blanc
- ↳ 30 septembre, DNB oral blanc
- ↳ 18 novembre, épreuve orale
- ↳ 10 et 11 décembre, épreuves écrites
- ↳ Mi-décembre, résultats
- ↳ 1<sup>er</sup> trimestre 2027, cérémonie de remise des diplômes au collège



## Pour en savoir plus

### S'informer sur les formations:

- Journée porte ouverte des lycées
- Site internet des établissements scolaires
- Site du collège, Vice Rectorat, CIO : Brochure après la 3<sup>ème</sup> en Nouvelle Calédonie



### S'informer sur les métiers:

- Onisep.fr, métiers, selon mes goûts
- <https://www.onisep.fr/les-metiers-animes>



### CIO - Centre d'information et d'orientation

10, rue Georges Baudoux, BP G4, 98848 Nouméa

*En face le lycée Lapérouse*

Ouvert du lundi au vendredi : 8h-11h30, 12h30-16h

Ouvert pendant les vacances scolaires

**Tél (687) 26.61.66**

Mail : [cio@ac-noumea.nc](mailto:cio@ac-noumea.nc)



centre  
d'information  
et d'orientation